

Observation demat11

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 07/02/2019 à 11:49:58.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

Cher Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je m'appelle Sophie [REDACTED].

Je réside à titre principal à Paris [REDACTED], mais je suis également propriétaire d'une résidence secondaire à Avoriaz et c'est ce qui m'amène à vous écrire aujourd'hui.

L'évolution de l'urbanisme de la station d'Avoriaz et de la commune de Morzine Avoriaz, à laquelle nous sommes nombreux à être très attachés, est en train de prendre une tournure qui nous déplaît vivement.

La modification numéro 10 du plan local d'urbanisme de Morzine nous inquiète beaucoup, surtout lorsqu'on examine les projets d'urbanisme de la Mairie dans leur ensemble, à savoir avec le projet de 4S et le PLUi-H en cours d'élaboration !!

La modification n°10 tout d'abord me semble extrêmement critiquable : ce projet prévoit de créer un hôtel de 10 000 m² Place Jean Vuarnet autour de l'ancienne gare du téléphérique, Soit 850 lits !!! l'équivalent de 3 ou 4 immeubles, ce qui est énorme pour une station déjà archi saturée tant en termes de foncier qu'en termes de fréquentation des pistes.

Comme il y a une très petite emprise au sol, le projet vu son gigantisme, va nécessairement monter en hauteur et défigurer la montagne et la vue sur la vallée qui est pourtant si belle ! C'est d'ailleurs ce que relève l'étude environnementale jointe au projet.

Enfin si le projet d'hôtel "Edit Life style" qui est en libre accès sur le site de Pierre & Vacances en page 27 de sa brochure de convocation des actionnaires est bien le projet pressenti pour l'hôtel de la Place du Téléphérique, je vous laisse Monsieur le Commissaire apprécier l'absence de respect du langage architectural de la station, et le gigantisme du projet.

http://animation.corporate.groupepvcp.com/doc/presentations/Plan_strategique_Ambition_2022_def.pdf

On est bien loin d'une hôtellerie de luxe comme évoqué par le Maire de Morzine, et il ya tout lieu de craindre que cet hôtel soit très vite transformé en résidence hôtelière comme cela a été systématiquement le cas à Avoriaz (Hotel de la Falaise, Hotel des Hauts-Forts I...).

Par ailleurs on peut légitimement se poser la question de la sécurité d'une telle construction dans une falaise très friable, ainsi que de la sécurité des clients de l'hôtel : comment empêcher les enfants d'aller jouer dans les alentours ? Nous avons eu suffisamment de drames avec cette falaise à Avoriaz...

Enfin, le PLU prévoit également la création de plusieurs zones de commercialité protégée au sein de la station, ce qui est une bonne chose en soi, mais dont la délimitation laisse rêveur : la zone de commercialité du centre protège les commerces et restaurants mais exclut comme par hasard le chalet du Village des Enfants qui abrite l'école de ski dont la pédagogie alternative a fait le succès et la renommée d'Avoriaz, laissant toute latitude à sa fondatrice, l'ancienne championne olympique Annie Famose, de raser le chalet pour faire de l'immobilier résidentiel à prix d'or.

Comment la Mairie ne protège-t-elle pas ce chalet et cette école de ski ?!?

De par son histoire, de par sa pédagogie originale qui associe notamment un centre de loisirs, de par la liberté qu'elle offre aux parents qui voient leurs enfants pris en charge de 9h30 à 17h30 s'ils le souhaitent, et de par son emplacement au sein de la station, le Village des Enfants est réellement le coeur même de la station d'Avoriaz dans tous les sens du terme, et il est évident que sa disparition aura des conséquences sur la fréquentation de la station, pourtant labellisée Station Famille il y a peu de temps !

Non, le chalet du Village des Enfants n'est pas juste une réserve foncière à valoriser ! et s'il doit peut être être rénové, il ne doit en aucun cas disparaître.

Parallèlement, un PLU intercommunal habitat est en cours d'élaboration au niveau de la Communauté de communes du Haut Chablais.

Ce projet prévoit lui la réalisation d'un nouvel immeuble de luxe qui serait développé par Pierre et Vacances (1.000 lits de plus), ainsi qu'un Club Med de 44 000 m² en haut de la station (2.000 lits de plus).

Les chiffres sont suffisamment éloquentes...

Et sur le site de la Mairie était également ouverte l'enquête publique sur le projet d'un nouveau téléphérique 4S. Je ne retrouve malheureusement pas le lien vers cette enquête publique pour y présenter mes observations alors que l'enquête doit être ouverte jusque mi-février, je me permets donc d'en parler ici, mais encore une fois, je pense Monsieur le Commissaire Enquêteur que tous ces projets doivent être examinés ensemble dans leur globalité pour mieux en mesurer les conséquences et les implications.

Ce téléphérique pharaonique partirait du centre de Morzine pour rejoindre Avoriaz en 15 minutes, amenant directement de la vallée des wagons de skieurs dont on ne voit pas bien comment ils vont être gérés sur les pistes dont la dangerosité devient réelle, notamment en cas de faible enneigement comme c'est le cas ces dernières années.

Les pistes sont saturées, il y a des accidents graves en permanence, dus au monde et à la neige à canon produite par l'usine à neige si dure et si rapide.

Je n'ai pas pu accéder aux données du Centre Médical d'Avoriaz, de l'hôpital de Thonon les Bains ainsi que de celui d'Annecy et de Genève, mais je pense que ça serait une piste intéressante à explorer...

En revanche, vous noterez qu'aucun plan neige n'est annoncé pour l'instant malgré l'afflux massif de skieurs qu'on va avoir dans les trois ou cinq ans, entre ces projets immobiliers et le 4S... et quand bien même, la SERMA ne peut pas faire pousser des sommets, Avoriaz culmine à 2.400 m et il n'y a plus d'espaces pour agrandir le domaine skiable...

Par ailleurs, les nuisances environnementales et esthétiques qu'un tel projet va nécessairement entraîner pour la vallée de Morzine et la falaise d'Avoriaz sont évidentes !!! Des poteaux de 60 à 100 m de hauteur dans cette magnifique vallée ? pour transporter des gens à 200 m du sol ? dans quelles conditions de sécurité ?

Vous l'aurez compris Monsieur le Commissaire Enquêteur, nous souhaitons réagir et défendre Morzine et Avoriaz pour que ces stations ne soit pas sacrifiées à l'appétit insatiable des promoteurs, en faisant fi de cet environnement et de ce milieu si fragile, de ce magnifique décor naturel et du patrimoine historique et culturel d'Avoriaz.

C'est notre devoir à tous de protéger cette montagne qui va être intégralement bétonnée dans les 5 ans qui viennent si on ne fait rien (poteaux de téléphérique, et des tunnels sous-terrains partout).

Je ne suis bien sûr pas opposée à la croissance et à l'expansion de ces stations, mais je souhaite une croissance harmonieuse et raisonnable, dans le respect de la sécurité et de l'environnement dont la défense semble pourtant une des premières priorités aujourd'hui.

Je suis pleine d'espoir que vous prêterez, Monsieur le Commissaire Enquêteur, une attention particulière aux observations présentées par de nombreux citoyens sur ces projets d'urbanisme et que vous nous soutiendrez dans notre engagement.

Je me tiens bien sûr à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Sincères salutations